

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la session régulière du 6 septembre 2005 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 21 septembre 2005 à 19 h 30.

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Luc Poulin Sièges no 4 Monsieur
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat Sièges no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 3 Monsieur Daniel Mercier Sièges no 6 Monsieur

Messieurs André Champagne, conseiller au siège numéro 4, et Eric Lapointe, conseiller au siège numéro 6, sont absents.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Hélène Poirier.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Madame Hélène Poirier, mairesse, salue les membres du conseil et les contribuables à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2005-09-334

Il est proposé par Monsieur Daniel Mercier, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour en laissant le point autres items ouvert :

1. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE
 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- AJOURNEMENT
- RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

LÉGISLATION

3. RENCONTRE : CPTAQ
4. MODE DE TAXATION : TRAVAUX RUISSEAU FOLEY
(MONSIEUR LUCIUS CARRIER)
5. DEMANDE DE STATIONNEMENT : CAMION LOURD

FINANCES-GESTION DES SERVICES

6. FACTURE RACCORDEMENT : MONSIEUR ANDRÉ DUBÉ
7. FINANCEMENT À LONG TERME : RÈGLEMENT 37-2004 – 2^E PHASE DU RUISSEAU FOLEY (BRANCHE EST)
8. ADHÉSION : INTERNET HAUTE VITESSE

TRAVAUX PUBLICS

9. PARC INDUSTRIEL (VOISIN D'UNICABS) : LOCATION BULLDOZER
10. CRÉPINE : RUISSEAU FOLEY – BRANCHE NORD/SUD
11. NETTOYAGE DU FOSSÉ (MONSIEUR EDDY MATHIEU)
12. PAVAGE DE TRAVERSE / PROBLÈME CHAMPAGNE SUD

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENT – FOURNITURE

13. SOUMISSION : PEINTURE CAMION # 1
14. ACHAT : POMPE (CONVOYEUR) CAMION # 1
15. ÉCHANGE : ATTACHE RAPIDE CAMION #1
16. CANAL PARSHALL : LECTEUR ÉLECTRONIQUE

17. AUTRES ITEMS

- NETTOYAGE DES FOSSÉS : PETIT-SHENLEY/RANG 6 SUD/RANG 10
- ROC : RANG GRAND SHENLEY

18. PERIODE DE QUESTIONS

19. CLOTURE DE LA SÉANCE

AJOURNEMENT

2005-09-335

Il est proposé par Monsieur Daniel Mercier, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'ajourner la présente séance pour environ trente minutes. Il est 19h35.

RÉOUVERTURE DE LA RÉUNION

2005-09-336

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance, il est 20h32.

3. RENCONTRE : CPTAQ

2005-09-337

Considérant que Monsieur Jean-Roch Champagne a demandé une rencontre à la CPTAQ concernant le projet de drainage des rues Mercier/Poulin ;

Considérant que ladite rencontre est fixée au 28 septembre prochain à 11h30 ;

Considérant que Monsieur Martin Lacombe, ingénieur responsable du projet, sera en vacances à cette date et sera remplacé par un technicien ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité

DE maintenir la rencontre avec les commissaires de la CPTAQ au 28 septembre 2005 malgré l'absence de l'ingénieur responsable du dossier ;

DE mandater Mesdames Hélène Poirier, mairesse et Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très. à représenter la municipalité ainsi qu'un membre du conseil qui sera intéressé à se joindre à elles.

4. MODE DE TAXATION : TRAVAUX RUISSEAU FOLEY (MONSIEUR LUCIUS CARRIER)

Les membres du conseil demandent à la Directrice Générale/Sec.-Très. de s'informer des coûts et du délai de production des bassins versants.

5. DEMANDE DE STATIONNEMENT : CAMION LOURD

Les membres du conseil souhaitent que des informations soient prises par la Directrice Générale/Sec.-Très. auprès de la municipalité de Saint-Gédéon concernant une soit disante réglementation, à cet effet, dans leur municipalité.

6. FACTURE RACCORDEMENT : MONSIEUR ANDRÉ DUBÉ

Afin que les membres du conseil puissent prendre une décision éclairée, ce point est remis à une prochaine séance.

7. FINANCEMENT À LONG TERME : RÈGLEMENT 37-2004 – 2^E PHASE DU RUISSEAU FOLEY (BRANCHE EST)

2005-09-338

Considérant que la municipalité doit confirmer par écrit qu'elle souhaite financer à long terme son emprunt en vertu du règlement 37-2004 – 2^e phase du ruisseau Foley (Branche Est) par billet local ;

Considérant que le principe prôné par le conseil municipal est de favoriser les organismes locaux dont notre Caisse Populaire via le Centre Financier aux Entreprises;

Considérant qu'en plus la municipalité économisera les frais de courtier imposés par les banques ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de procéder par billet local pour le financement à long terme du règlement 37-2004 – 2^e phase du ruisseau Foley (Branche Est).

8. ADHÉSION : INTERNET HAUTE VITESSE

2005-09-339 **Considérant** que la compagnie Télébec offre maintenant le service d'Internet Haute Vitesse dans notre localité ;

Considérant que la municipalité n'a pas encore reçu d'offre de service écrite indiquant les prix ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'adhérer, tout de même, au forfait commercial du service d'Internet Haute Vitesse de Télébec et de connecter le bureau municipal ainsi que la caserne.

9. PARC INDUSTRIEL (VOISIN D'UNICABS) : LOCATION BULLDOZER

2005-09-340 **Considérant** que des entrepreneurs ont disposé des voyages de terre de rebut sur la propriété municipale (pointe près de chez Unicabs) ;

Considérant qu'il avait été interdit par la municipalité de disposer de la terre de rebut sur ledit terrain et que tous les entrepreneurs avaient été avisé par écrit ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de retenir les services du bulldozer de l'entrepreneur Doris Drouin pour étendre la terre de rebut disposés sur la propriété municipale (pointe près de chez Unicabs).

10. CRÉPINE : RUISSEAU FOLEY – BRANCHE NORD/SUD

Ce point est annulé.

11. NETTOYAGE DU FOSSÉ (MONSIEUR EDDY MATHIEU)

2005-09-341 Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de vérifier l'état du fossé face à la résidence de Monsieur Eddy Mathieu, et advenant qu'un nettoyage soit nécessaire de retenir les services d'une pelle mécanique.

12. PAVAGE DE TRAVERSE / PROBLÈME CHAMPAGNE SUD

2005-09-342 Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de paver la traverse pour le raccordement d'aqueduc ainsi que celle du changement de ponceau à la hauteur de l'entreprise Unicabs toutes deux situées dans le Neuvième rang ainsi que le problème de trou situé face au numéro civique 457 rue Champagne Sud si nécessaire.

13. SOUMISSION : PEINTURE CAMION # 1

2005-09-343 **Considérant** que la compagnie Deloupe a soumissionné pour la peinture de la boîte et du frame du camion # 1 ;

Considérant que lesdits travaux représentent une dépense atteignant au delà de six mille dollars (6000) ;

Considérant que la période hivernale est à nos portes ;

Considérant que Plamondon Camquip nous avait confirmé au printemps dernier que leur fournisseur garantissait sans frais la peinture de ladite boîte ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de faire repeindre, et ce sur la garantie, la boîte du camion # 1 par le fournisseur de Plamondon Camquip. Ledit travail devra être effectué en même temps que la pose de l'attache rapide et de la nouvelle pompe servant au convoyeur.

14. ACHAT : POMPE (CONVOYEUR) CAMION # 1

2005-09-343 Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'acheter une nouvelle pompe servant au convoyeur du camion # 1 chez Plamondon Camquip au coût de huit cent vingt-cinq dollars (825) et de la faire installer au même endroit. Ledit travail devra être effectué en même temps que les travaux de peinture et l'installation de l'attache rapide.

15. ÉCHANGE : ATTACHE RAPIDE CAMION # 1

2005-09-343 Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'échanger l'attache actuelle du sens unique sur le camion # 1 pour une attache rapide au coût de deux mille dollars (2000). Ladite installation devra être faite en même temps que la peinture de la boîte et l'installation de la pompe servant au convoyeur.

16. CANAL PARSHALL : LECTEUR ÉLECTRONIQUE

2005-09-344 **Considérant** que lors des orages du 10 août dernier, le lecteur électronique fut endommagé ;

Considérant qu'un responsable de la compagnie *Automatisation JRT* est venu vérifier notre système ;

Considérant que la réparation de notre lecteur coûterait mille cinq cent trente-un dollars (1 531) et qu'un appareil neuf se détaille à mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dollars (1 594) ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'opter pour l'achat d'un lecteur électronique neuf à mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dollars (1 594).

17. AUTRES ITEMS

- **NETTOYAGE DES FOSSÉS : PETIT-SHENLEY/RANG 6 SUD/
RANG 10**

Ce point est remis au prochain comité de travail étant donné que les membres du conseil souhaitent vérifier sur les lieux les travaux à effectuer.

- **ROC : RANG GRAND SHENLEY**

Les membres du conseil se questionnent sur les directives transmises à l'entrepreneur en excavation concernant les endroits où le roc devait être cassé dans le rang Grand Shenley.

18. PERIODE DE QUESTIONS

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée.

19. CLOTURE DE LA SÉANCE

2005-09-345 Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de fermer la séance d'ajournement. Il est 21h30.

HÉLÈNE POIRIER, MAIRESSE

EDITH QUIRION, D. G.- SEC.-TRÉS.